

Population & Sociétés

English
version

Quels prénoms les immigrés donnent-ils à leurs enfants en France ?

Baptiste Coulmont* et Patrick Simon**

Les prénoms donnés par les immigrés à leurs enfants, et ceux que reçoivent à la génération suivante leurs petits-enfants, sont-ils puisés dans le registre des prénoms des pays d'origine, ou sont-ils au contraire similaires à ceux donnés par la population majoritaire ? Analysant les données de l'enquête *Trajectoires et Origines*, Baptiste Coulmont et Patrick Simon expliquent que la situation varie selon les régions et cultures d'origine.

Le choix d'un prénom est affaire de goût parental, de norme sociale et de références culturelles [1]. Mais qu'en est-il pour les immigrés⁽¹⁾ et leurs enfants ? Dans leur cas, le choix d'un prénom est un marqueur culturel. Beaucoup d'études interprètent comme une mesure de l'assimilation le degré de proximité de ces prénoms avec ceux de la population majoritaire (les personnes qui n'ont pas d'ascendance immigrée sur deux générations) [2]. Il peut aussi refléter un souci d'épargner des difficultés futures à l'enfant au cours de sa vie. Les enquêtes de *testing* ont bien montré l'impression négative que pouvaient produire des prénoms maghrébins, africains ou asiatiques sur des recruteurs, des agences immobilières ou des banques [3]. L'attribution d'un prénom « majoritaire » assurerait alors une invisibilité partielle des descendants d'immigrés et pourrait les protéger de certaines discriminations. Examinons ici comment se transmettent les prénoms dans les familles d'immigrés de différentes origines vivant en France en analysant les données de l'enquête *Trajectoires et Origines* (TeO) (voir encadré).

Dis-moi comment tu t'appelles, je te dirai d'où tu viens

La correspondance entre le prénom et le contexte culturel de naissance a longtemps été la règle. Cette correspondance est assurée non seulement par les usages

sociaux, mais également par des politiques d'unification onomastique dans de nombreux pays. En France, les règles administratives en vigueur jusqu'au début des années 1990 favorisaient, lors de la déclaration des nouveau-nés à l'état civil, la sélection de prénoms « en usage dans les différents calendriers ». Cette règle a été levée et le choix des prénoms s'est diversifié pour la population majoritaire comme pour les immigrés.

Cette ouverture se traduit par un élargissement des choix de prénoms donnés aux nouveau-nés après 1990 pour la population majoritaire, et donc à une diminution des prénoms « français » (voir encadré). On peut la mesurer tout d'abord par le nombre de prénoms attribués : 80 prénoms couvraient la moitié des naissances en 1986, il en faut plus de 100 en 1998 et plus de 200 en 2008 [7]. Elle se traduit également par l'intégration de prénoms « exotiques », extérieurs au répertoire usuel, soit qu'il s'agisse de prénoms inventés ou tirés de la littérature, de films, de séries, ou qu'ils soient repris de prénoms en vigueur dans d'autres pays, soit par l'influence de l'immigration en France, soit enfin par le choix de prénoms de stars internationales (acteurs et actrices, sportifs et sportives, hommes et femmes politiques, etc.) (figure 1). Cependant, cette « exotisation » est relativement sélective et ne concerne pas n'importe quels prénoms, ou du moins ne puise pas dans tous les registres culturels. En 2005, 50 % des enfants de la population majoritaire ont reçu un prénom qui n'est pas typiquement « français » (figure 1), mais cette diversification ne se traduit pas pour autant par une

* Université Paris 8 et CRESPPA

** Institut national d'études démographiques et Institut des Migrations

(1) Personnes nées étrangères à l'étranger et résidents en France

Encadré. Source et méthodes

L'enquête Trajectoires et Origines (TeO) (2008, Ined-Insee)

L'enquête *Trajectoires et Origines* (TeO), réalisée en 2008-2009 par l'Ined et l'Insee, vise à décrire et analyser les conditions de vie et les trajectoires sociales des individus en fonction de leurs origines sociales et de leur lien à la migration. Elle a interrogé un échantillon de 22 000 personnes en France métropolitaine. Elle a recueilli les prénoms de tous les membres du ménage ainsi que ceux de leurs enfants non corésidents. Il est ainsi possible d'étudier trois générations : celle des immigrés qui, nés étrangers à l'étranger, ont été nommés selon les normes des sociétés d'origine ; celle des descendants d'immigrés (seconde génération ou G2) qui, nés en France d'un ou de deux parents immigrés, reçoivent des prénoms selon des déterminants combinant les héritages familiaux (sociaux, culturels et religieux) et les normes sociales de leur milieu ; celle des petits-enfants d'immigrés (G3) qui n'ont pas été directement enquêtés mais sont identifiés à travers les choix de prénoms de leurs parents, descendants d'immigrés.

Le classement des prénoms

Il y a plusieurs façons de classer les prénoms selon la culture à laquelle ils se réfèrent. La première suppose l'existence de listes de prénoms par culture, et on procède alors par classement manuel ou automatique (voir la référence [4] pour une étude en Allemagne et la référence [5] pour une recension systématique des prénoms d'origine arabe ou musulmane enregistrés dans l'état civil en France). Une deuxième méthode consiste à relier chaque prénom à une catégorie linguistique et culturelle à partir d'une classification probabiliste des référents linguistiques des syllabes. Cette méthode automatisée peut également être appliquée aux noms de famille, qui sont plus stables que les prénoms [6]. Le fait que des schèmes linguistiques soient spécifiques à des aires culturelles se retrouve dans les prénoms et autorise cette attribution. Une troisième approche consiste à qualifier les prénoms en fonction de leur fréquence dans les groupes de population étudiés, ceci indépendamment de leurs signifiants linguistiques ou culturels. Un indice est construit en le rapportant à sa diffusion relative dans la population n'ayant pas d'ascendance migratoire sur deux générations [2].

Nous utilisons ici une classification linguistique probabiliste qui catégorise les prénoms en « groupes culturels » :

Français : prénoms dont les consonances sont caractéristiques des schèmes linguistiques français. Ce ne sont pas nécessairement les prénoms portés par des personnes de nationalité ou d'origine française.

Arabo-musulman : prénoms circulant dans le monde arabe (Maghreb et Moyen-Orient) ou de tradition musulmane, y compris leurs déclinaisons turques.

Latin : prénoms donnés en Europe du Sud (principalement en Italie, Espagne et Portugal) et dans le monde hispanophone et lusophone.

Africain : ensemble des prénoms des aires linguistiques au sud du Sahara, et pour cette raison relativement hétérogène.

Asiatique : ensemble des aires linguistiques du continent asiatique, principalement Asie du Sud-Est, sous-continent indien et Chine.

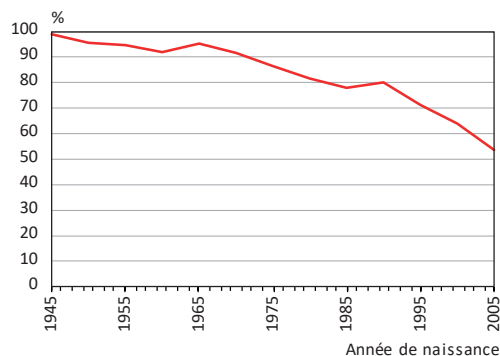
Internationaux ou anglophones : prénoms donnés dans les aires anglophones et qui se sont diffusés dans l'ensemble des aires culturelles.

Autre groupe

Inclassable : lorsque l'analyse des syllabes n'a pas permis d'associer le prénom à une catégorie connue.

Nous associons aussi à chaque prénom un score basé sur le lieu de naissance des parents : ce score vaut 100 si les parents ayant choisi ce prénom sont tous nés en France, il vaut 0 si ce prénom n'est jamais choisi par un parent né en France. Ce score mesure la distance entre les choix des natifs et les choix des personnes nées à l'étranger. Il est appelé « score de distance ».

Figure 1. Proportion de nouveau-nés recevant un prénom « français »* par année de naissance – France, population majoritaire (%)



B. Coulmont, P. Simon, *Population & Sociétés* n° 565, INED, avril 2019.

Champ : Enfants de la population majoritaire.

Source : Enquête *Trajectoires et Origines* (TeO), 2008-2009 (Ined et Insee).

Note * : voir encadré.

convergence avec les prénoms portés par les immigrés ou leurs enfants. Ceci est mesurable par le score de distance (voir encadré) qui reste stable (autour de 75) tout au long des 60 dernières années. Si la population majoritaire sélectionne des prénoms dans des registres culturels variés (prénoms internationaux, prénoms latins...), elle ne pioche pas dans le stock de prénoms portés par les immigrés non européens des années 1990. Par exemple, la population majoritaire donne comme prénoms à ses enfants Enzo et Clara, mais pas Mohammed ou Farida.

Les immigrés arrivent en France avec un prénom souvent caractéristique de l'aire culturelle de leur pays d'origine. On observe ainsi une forte prédictibilité de l'origine : parmi les immigrés venus du Maghreb, 94 % portent un prénom classé comme arabo-musulman, 82 % des immigrés d'Afrique sahélienne portent un prénom « africain » ou arabo-musulman, et 92 % des immigrés de Turquie ont un prénom turc. C'est moins le cas des immigrés originaires d'Asie du Sud-Est qui ne sont que 58 % à garder un prénom aux consonances asiatiques (35 % ont un prénom français) et les originaires d'Afrique centrale dont les deux tiers ont des prénoms français. Nous avons tendance spontanément à attribuer des origines à partir des prénoms. Mais l'attribution est-elle juste ? Un prénom arabo-musulman désigne effectivement dans 82 % des cas une personne originaire du Maghreb (immigré ou descendant d'immigrés), un prénom « africain » est porté dans 95 % des cas par un ou une originaire d'Afrique subsaharienne, mais un prénom latin ne concerne un originaire d'Europe du Sud que dans 56 % des cas. Ces prénoms latins sont largement repris par la population majoritaire, avec une nette différenciation de genre : 18 % des hommes porteurs d'un prénom latin sont de la population majoritaire, et 36 % des femmes.

Tableau. Top 3 des prénoms par sexe et générations, Europe du Sud ou Maghreb

	Europe du Sud		Maghreb	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Immigrés	José Antonio Manuel	Maria Marie Ana	Mohamed Ahmed Rachid	Fatima Fatiha Khadija
Descendants d'immigrés	Jean David Alexandre	Marie Sandrine Sandra	Mohamed Karim Mehdi	Sarah Nadia Myriam
Petits-enfants d'immigrés	Thomas Lucas Enzo	Laura Léa Camille	Yanis Nicolas Mehdi	Sarah Inès Lina

Source : Enquête Trajectoires et Origines (TeO), 2008-2009 (Ined et Insee).

Le prénom comme marqueur de transformation culturelle

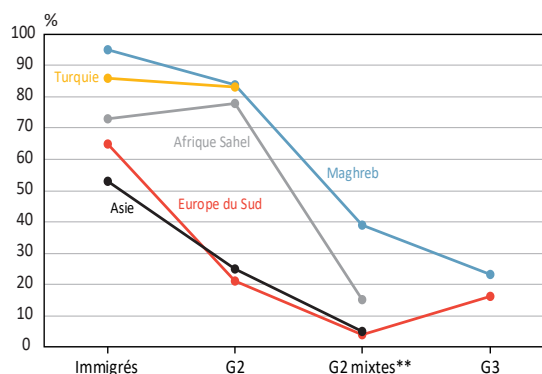
Les prénoms donnés par les immigrés à leurs enfants nés en France reflètent l'héritage culturel ainsi que les normes dominantes en France, sachant que ces dernières évoluent : s'appeler Lina, Mila ou Inès pour les filles, Adam, Liam ou Ethan pour les garçons, autant de prénoms dans le top 20 en 2017, est une marque d'adoption des goûts dominants. Pourtant, ces prénoms sont quasiment inexistantes avant l'an 2000 et peuvent difficilement passer pour « typiquement français ».

La transmission des prénoms sur trois « générations » ne peut être étudiée avec l'enquête TeO que pour les Européens du Sud et les Africains du Nord en raison de la taille de l'échantillon. L'attribution de « prénoms spécifiques », c'est-à-dire de prénoms arabo-musulmans pour les personnes d'origine maghrébine, de prénoms latins pour celles originaires d'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal), etc., suivent deux logiques différentes de transmission.

Environ 65 % des Européens du Sud arrivés en France avant 1980 portent des prénoms latins (Maria, José, Antonio)(tableau). Ces prénoms sont alors peu donnés en France. L'abandon de ces prénoms se fait dès la première génération née en France : seuls 16 % des descendants portent un prénom latin (figure 2). À la génération des petits-enfants, le score de distance montre que les prénoms portés ne se distinguent plus des prénoms de la population majoritaire. On remarque cependant un « retour » depuis le milieu des années 1990 aux prénoms latins (comme Enzo, ou Laura), mais ils ne renvoient quasiment plus alors un signal d'altérité.

Les immigrés du Maghreb arrivent en France avec des prénoms très éloignés de ceux de la population majoritaire (Mohamed, Fatiha). La part des prénoms arabo-

Figure 2. Proportion de prénoms spécifiques* par origine et génération (%)



B. Coulmont, P. Simon, *Population & Sociétés* n° 565, INED, avril 2019.

Source : Enquête Trajectoires et Origines (TeO), 2008-2009 (Ined et Insee).

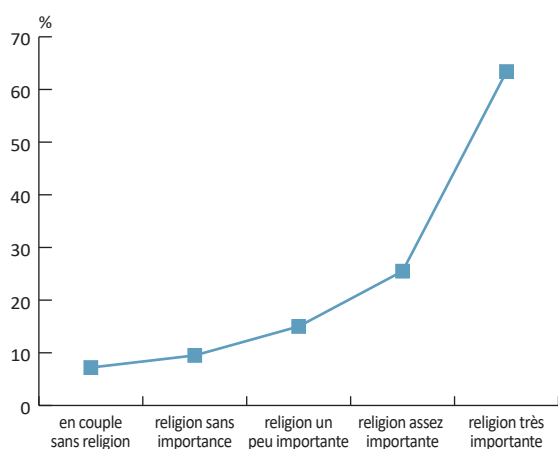
Notes * : voir encadré, **enfants dont un seul parent est immigré et l'autre natif.

musulmans est supérieure à 90 %. À la génération suivante, encore près des deux tiers des enfants d'immigrés reçoivent un prénom arabo-musulman, mais leur registre culturel est plus ambigu (Nadia, Myriam). Les prénoms que reçoivent les petits-enfants sont, en 2008, proches de ceux que la population majoritaire donne à ses enfants. Là aussi, on remarque, comme pour les petits-enfants des Européens du Sud, le choix croissant de prénoms appartenant au registre des prénoms maintenant considérés comme communs (Inès, Sarah).

La trajectoire suivie par les originaires du Maghreb mène au même point d'arrivée que celle suivie par les Européens du Sud, mais de manière différée. Une partie de cette différence tient à la proximité des prénoms latins et français, et une autre à l'abandon plus fréquent des prénoms spécifiques par les couples mixtes. Les descendants dont les parents étaient en couple mixte, quelles que soient leurs origines, ont moins souvent un prénom spécifique (figure 2). Or, les descendants d'immigrés d'origine sud-européenne ont grandi dans une famille mixte dans 56 % des cas, ceux d'origine maghrébine dans 32 % des cas.

On peut aussi comparer le début des trajectoires suivies par les autres groupes. Les personnes d'origine turque ou d'Afrique sahélienne ajustent leurs comportements sur le modèle suivi par celles d'origine maghrébine, alors que les personnes d'origine asiatique collent à l'évolution des immigrés d'Europe du Sud et de leurs descendants. La poursuite de l'immigration en provenance du Maghreb, de Turquie et d'Afrique subsaharienne favorise la rétention culturelle car une proportion significative des descendants d'immigrés sont en union avec des immigrés, ce qui est plus rarement le cas pour les personnes originaires d'Europe du Sud.

Figure 3. Proportion de prénoms arabo-musulmans chez les petits-enfants d'immigrés maghrébins selon la religiosité du parent



B. Coulmont, P. Simon, *Population & Sociétés* n° 565, INED, avril 2019.

Source : Enquête *Trajectoires et Origines* (TeO), 2008-2009 (Ined et Insee).

La religion a-t-elle une influence ?

Les musulmans gardent des prénoms spécifiques plus souvent que les personnes sans religion⁽²⁾ et les chrétiens, et le degré de religiosité a une influence quelle que soit la religion. Si, en moyenne, 23 % des petits-enfants d'immigrés maghrébins portent un prénom arabo-musulman, la proportion varie selon la religiosité des parents (figure 3). Alors que des parents sans religion choisissent dans 7 % des cas un prénom arabo-musulman pour leur enfant, ce sont 63 % de ceux à forte religiosité (qui considèrent la religion comme très importante dans leur vie) qui le font. Ce n'est que dans ce cas que l'on constate une rétention culturelle à la troisième génération. On ne constate pas une dynamique similaire à la troisième génération pour les familles chrétiennes d'origine immigrée, car les prénoms qui leur seraient spécifiques sont communs avec ceux des familles majoritaires chrétiennes.

Conclusion

La convergence entre population majoritaire et descendants d'immigrés ne se fait pas autour de prénoms typiquement « français », mais de prénoms internationaux auxquels tous et toutes peuvent s'identifier. Il existe

(2) Personnes qui dans l'enquête ont déclaré ne pas avoir de religion.

pourtant une transmission significative de prénoms associés à des origines maghrébines qui suivent deux registres différents. Tout d'abord une transmission dans la filiation des prénoms arabo-musulmans, en particulier dans les familles à forte religiosité ; mais également sous une forme d'innovation culturelle avec l'introduction de nouveaux prénoms (Yanis, Rayane ou Lina) qui sont rapidement perçus comme d'origine maghrébine par la population majoritaire. En d'autres termes, pour la population d'origine maghrébine, l'invisibilisation des connotations culturelles des prénoms n'est pas complètement réalisée : Yanis n'est pas encore vu comme Enzo.

Références

- [1] Besnard P. et Desplanques G., 1986, *Un prénom pour toujours : la cote des prénoms hier, aujourd'hui et demain*, Paris, Balland.
- [2] Goldstein J. et Stecklov G., 2015, « From Patrick to John F.: Ethnic names and occupational success in the last era of mass migration », *American Sociological Review*, 81(1), p. 85-106.
- [3] Foroni F., Ruault M. et Valat E., 2016, « Discrimination à l'embauche selon « l'origine » : que nous apprend le testing auprès de grandes entreprises ? », *Dares Analyses*, n° 76.
- [4] Gerhards J. et Hans S., 2009, « From Hasan to Herbert: Name-giving patterns of immigrant parents between acculturation and ethnic maintenance », *American Journal of Sociology*, 114(4), p. 1102-1128.
- [5] Decharne M.-N. et Liedts E., 2007, « Porter un prénom arabe ou musulman est-il discriminant dans l'enseignement supérieur ? Orientation et poursuite d'études dans l'enseignement supérieur du Nord-Pas de Calais », *Observatoire régional des études supérieures*, ORES Population.
- [6] Mazières A. et Roth C., 2018, « Large-scale diversity estimation through surname origin inference », *Bulletin of Sociological Methodology*, 139, p. 59-73.
- [7] Coulmont B., 2011, *Sociologie des prénoms*, Paris, La Découverte.

Résumé

La convergence entre population majoritaire et descendants d'immigrés ne se fait pas autour de prénoms typiquement « français », mais de prénoms internationaux auxquels tous et toutes peuvent s'identifier. Pour les enfants ou petits-enfants d'immigrés d'origine maghrébine, des prénoms arabo-musulmans continuent en partie à être donnés ainsi que de nouveaux prénoms (Yanis, Rayane ou Lina) perçus comme d'origine maghrébine par la population majoritaire.

Mots-clés

Prénoms, immigrés, descendants d'immigrés, France, Maghreb, Afrique, Europe du Sud.